

# Pouvoir s'opposer, Toujours proposer !

## Commission Administrative Paritaire Locale Catégorie C

La CAP locale s'est tenue dans les locaux de l'immeuble Brassart, le 25 juin 2015. Elle a commencé à 9 h 15 et s'est terminée à 11 h 30. La Présidence était assurée par Mme Andrée Ammirati, directrice du Pôle R H de notre département. Concernant la CAP de recours, le secrétariat a été assuré par Mme Céline Vanden-Broecq, et le secrétariat adjoint par FO Finances Publiques en la personne de M, Stéphane Byttebier. Concernant la CAP de mutations, le secrétariat a été assuré par Mme Catherine Monel, le secrétariat adjoint étant assuré par l'Alliance UNSA – CFTC en la personne de Mme Frédérique Davigny,

Les organisations syndicales représentatives présentes étaient les suivantes :

- ☞ C G T DGFIP 62
- ☞ F O DGFIP 62
- ☞ S F P DGFIP 62
- ☞ Alliance UNSA – CFTC DDFIP 62

### Ordre du jour de la CAP

- 1 Procès verbaux des CAP des 5 septembre, 7 juillet et 18 décembre 2014
- 2 Recours entretien professionnel
- 3 Mouvements mutations au 1er septembre 2015

Compte rendu de vos représentant(e)s Alliance UNSA – CFTC DDFIP 62

Frédérique Davigny, Titulaire  
Stanislas Verhille, Suppléant  
Gabriel Gaillard, Expert

Lens-Municipale  
Trésorerie de Saint Venant  
ERD 62

Syndicat National CFTC DGFIP, section du Pas de Calais

<http://062.cftc-tresor.fr> 06 66 61 81 11  
CFTC DGFIP 62 : le syndicat constructif qui agit pour ne pas subir.

## 1 : Approbation des P V des 5 septembre, 7 juillet et 18 décembre 2014



Les procès verbaux de la direction n'appelant de notre part aucune modification, l'Alliance UNSA – CFTC DDFiP 62 a donc voté pour leur approbation

## 2° : Recours entretien professionnel

Cette année, seulement deux recours seront étudiés au cours de cette CAP. Le recours soutenu par l'Alliance a eu gain de cause. Concernant le second recours, la personne concernée a renoncé à recourir.

## 3° : Mouvements mutations au 1<sup>er</sup> septembre 2015

Sur le département du Pas de Calais, il y aura 6 départs effectifs au 1<sup>er</sup> septembre. Les arrivées réelles dans notre département sont au nombre de 29. 18 collègues de catégorie C prendront leur retraites. Au final, il n'y aura que 5 agents de catégorie C en plus sur notre département, ce qui est vraiment bien loin de pouvoir combler les déficits existants dans le Pas de Calais.

Il convient de noter que 18 collègues de catégories C ont été affectés A L D. L'Alliance UNSA – CFTC continue à totalement déplorer le statut des collègues affectés A L D. Nous rappelons très souvent que derrière cette appellation d'ALD, il y a des êtres humains, qui ont des enfants, de la famille et des soucis personnels.

Suite à nos multiples interventions pour nos collègues ALD du Pas de Calais, la direction a réellement essayé de tenir compte pour une grande majorité d'entre eux de leurs graves problèmes d'éloignement. Certes, rien ne peut être parfait dans ce système d'ALD, mais, il convient de reconnaître une réelle gestion humaine, dans, malheureusement, la mesure du possible. Nous resterons donc très vigilants sur ces cas complexes.

Pour les raisons définies plus haut, l'Alliance UNSA - CFTC DDFiP 62 a donc voté "Abstention" pour ce mouvement local de la catégorie C au 1er septembre 2015. En effet, voter CONTRE, pour nous, conduisait à ne pas reconnaître certains efforts faits par La direction, mais, cependant, voter POUR, n'était pas possible, ce mouvement n'étant quand même pas parfait, loin de là...